

**COMITE DE GESTION**  
**Club Santé Séniors 64**  
**Vendredi 23 octobre 2020 à 14h**  
**à la MGEN d'Anglet**  
**COMPTE-RENDU**

Présents :

Pour la MGEN : Valérie ELIÇALDE directrice, Joël PEHAU Président, Pierre DARDENNE délégué, Stéphane LABAIGT délégué stagiaire

Pour le CLUB : Josie DOUTOUMA responsable, Joselyne FEVRIER vice-présidente, Jacky PEIGNEGUY remplace Geneviève BRIVET secrétaire du Club absente et excusée. Albert SCORDIA trésorier du comité 64 2FOPEN JS.64 absent et excusé. Jacques BEYRIS et Aline LOUSTAU représentent l'antenne Béarn Soule.

**ORDRE DU JOUR**

- Bilan de rentrée
- Consignes sanitaires
- Projets pour l'année
- Questions diverses

**BILAN DE RENTREE**

1. REPRISE DES ACTIVITES

- Randonnées depuis juin
- Autres activités depuis la 1ere semaine d'octobre sauf Scrabble, tricot, cartes et Gym
  - + Scrabble : méfiance des participants
  - + Cartes : état de santé de l'animatrice
  - + Gym : plus d'animatrice elle ne veut pas se conformer aux règles sanitaires et peut être une lassitude.

2. ADHESIONS - READHESIONS

\* 149 inscrits dont 1 nouvelle pour l'antenne Pays Basque

16 inscrits pour l'antenne Béarn Soule contre 28 en 2019-2020

\* 139 non réinscrits. Une trentaine devraient se réinscrire pour l'antenne Pays Basque.

Josie Doutouma a relancé les adhérents qui ne se sont pas mis à jour. Elle a redemandé aux animateurs de lui fournir la liste des participants qui ont repris l'activité.

Quelques-uns ont effectué leur réadhésion dès septembre mais leur dossier n'est pas parvenu. Marie Pierre Coquerel est informée et fait procéder à la recherche des dossiers manquants connus.

3. BENEVOLAT DES ANIMATEURS ou EMPLOI

Vu l'âge et la santé délicate des animateurs, de la contrainte hebdomadaire d'animer un atelier, de cette période à risques pour certains, la question s'est posée en comité d'animation de la possibilité de faire appel à des jeunes (ce qui entre dans le cadre inter générationnel) ou moins jeunes actifs qui connaissent des difficultés financières suite au confinement et l'arrêt de leurs activités ?

- Jeunes en service actif
- Chèque emploi associatif CEA ou autre formule.

Actuellement il est fait appel à une professeure de Yoga.

Les participants à cet atelier paient leurs séances (55 euros par trimestre).

Comme c'est une activité physique, les recettes (chèques des participants) et les dépenses (factures de l'association Yoga du professeur) sont gérées par le CD64 2Fopen.

Un essai sera fait le 10 novembre pour la gym sur le même principe.

**CONSIGNES SANITAIRES**

**1. TEXTES et INFORMATIONS**

- De la part de MGEN : Leur envoi a été un peu tardif pour pouvoir mettre en place la rentrée.
- De la fédération omnisport 2FOPEN : très réactive et qui actualise très vite les consignes.
- De la Mairie pour les salles du centre sportif Hantz Péan d'Anglet dès la sortie du confinement.
- Du Comité d'animation vers les animateurs et les adhérents par le biais de courriels et du bulletin (Oubli d'affichage dans la salle).

**2. RESPECT DES REGLES SANITAIRES**

- Dans le local mise à disposition du gel lingettes et produits de désinfection

(Fournis par la MGEN64).

- Distanciation par diminution du nombre de participants ou division en deux groupes.
- Port du masque obligatoire.
- Nettoyage des tables chaises et désinfection...

## PROJETS 2020-2021

### 1. SEJOURS

Précisions : les séjours organisés pour les adhérents, sans passer par une agence de voyage, se font sous la responsabilité du comité départemental (CD)2FOPEN6JS64 section retraités et après validation par la fédération 2FOPEN qui a l'immatriculation tourisme ; de plus elle propose par Mondial assistance des assurances annulation à des tarifs très intéressants et fiables. Avant le séjour un document de présentation du séjour est envoyé à la fédération puis chaque adhérent signe un contrat en double exemplaire fourni par 2FOPEN. Dans les 15 jours qui suivent la fin du séjour le bilan financier est envoyé à la fédération et chacun acquitte sa part : 1% du prix du séjour pour la participation à l'immatriculation tourisme. Les recettes (chèques des participants) et dépenses ( factures) sont réglées par le CD 2FOPEN64.

Suite aux textes reçus

- Par la MGEN « *Autorisation de participation aux voyages et aux séjours exclusivement et totalement organisés par des agences de voyages et touristiques habilitées et respectant les consignes et gestes barrières* ».

- Par 2FOPEN Communiqué de notre Secrétaire Générale, Adèle Pagan, responsable de la commission voyages et séjours 2FOPEN

*« Plusieurs d'entre vous nous ont interrogés suite aux consignes reçues de la MGEN concernant l'organisation de vos séjours et voyages. La réunion du 2 octobre de la Fédération et la MGEN nous permet de vous confirmer que la convention nationale qui nous lie est reconduite.*

*Il vous faut cependant tenir compte d'une précision importante : seuls les voyages et séjours organisés avec un prestataire unique immatriculé tourisme et enregistré auprès d'Atout France pourront nous être présentés pour validation nationale avant toute publication et, a fortiori, toute vente.*

*Il va de soi que les séjours organisés par la Fédération au niveau national vous sont accessibles sans réserves».*

L'organisation de séjour n'est pas d'actualité pour le Club ; cette situation entraîne une morosité certaine chez les habitués de séjours : « *voyager et organiser un séjour était un plaisir et ne pas savoir quand nous pourrions reprogrammer en toute sécurité alors que nous avançons en âge ...* ».

### 2. ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB SANTE SENIOR MGEN64

Nous avons réservé la salle Ansbach à la Maison pour tous samedi 30 janvier 2021 à 15h. Mais les conditions évoluent 30 personnes après le confinement puis 80 personnes, 50 personnes et peut être retour à 30 ! Pas de pot d'amitié possible non plus.

Alors peut-être faut-il trouver une autre formule par mail par courrier ?

## QUESTIONS DIVERSES

### 1.PARRAINAGE COOPTATION

Dès cette rentrée application des consignes de la MGEN mais pour les activités physiques et sportives nous pouvons affilier à 2FOPEN les retraités non mutualistes et les actifs mutualistes ou non MGEN. Leur licence est à un tarif supérieur à celui du club MGEN et ils ne sont pas inscrits au club.

Les membres du club le regrettent car les personnes parrainées contribuaient à enrichir les relations humaines des ateliers en apportant des compétences supplémentaires à celles du personnel de l'Education nationale. Pas ou peu d'anciens MEGT.

### 2.PARTICIPATION A LA PREPARATION A LA RETRAITE

Mercredi 28 octobre à 15h30 au local du club.

### 3.QUELQUES TRAVAUX AU LOCAL

- Des néons à changer
- Fuite d'eau dans la cuvette WC

### 4.PERMANENCE

Une seule fois par mois et au local de 16h à 17h30 le vendredi le plus souvent.

C'est le plus simple car l'accès à internet permet de saisir les adhésions sur les sites du Club et 2FOPEN.

De plus, cela évite les va et vient dans les locaux de la section MGEN.

La prochaine aura lieu vendredi 27 novembre.

Le courrier du Club est toujours à adresser à la MGEN d'Anglet. Il est évoqué la possibilité d'ouvrir une boîte postale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30

Pour le Comité de Gestion

Le Président

La Responsable

Joël PEHAU

Josiane DOUTOUMA